

Comment reconnaître la rougeole et quoi faire en cas de symptômes

La rougeole est une infection virale très contagieuse dont les cas sont en hausse à l'échelle mondiale. Veillez à ce que les précautions appropriées soient prises lors de la prise en charge de patients infectés ou chez qui l'on soupçonne la rougeole.

La vaccination est le meilleur moyen de se protéger contre la rougeole.

Quels sont les symptômes de la rougeole?

- **Fièvre, toux, coryza** (écoulement nasal) et conjonctivite non purulente (yeux rouges) sont les premiers symptômes, qui commencent généralement 10 à 12 jours après l'exposition.
- Les **taches de Koplik** (taches bleues et blanches sur la muqueuse buccale) peuvent apparaître de 2 à 3 jours après l'apparition des symptômes et sont pathogènes.
- L'**éruption maculopapulaire** se manifeste environ 3 à 7 jours après le début des symptômes, d'abord sur le visage, avant de se répandre vers le tronc, les bras et les jambes (y compris souvent les paumes et la plante des pieds). L'éruption cutanée ne démange généralement pas et peut être plus difficile à voir sur une peau plus foncée.
- Les personnes atteintes de rougeole sont contagieuses 4 jours avant l'apparition de l'éruption cutanée et peuvent le demeurer jusqu'à 4 jours après son apparition (c.-à-d. 9 jours au total), ou pendant toute la durée de la maladie chez les personnes immunodéprimées.



Taches de Koplik¹



Conjonctivite²



Éruption cutanée³



Éruption cutanée⁴

Sources des images : 1. National Health Services; 2022. Accessible à : <https://www.nhs.uk/conditions/measles/>. 2. National Health Services; 2024. Disponible à : <https://www.nhs.uk/conditions/conjunctivitis/>. 3. CDC/James Goodson, maîtrise en santé publique; 2015. Accessible à : <https://phil.cdc.gov/Details.aspx?pid=19434>. 4. National Health Services; 2022. Disponible à : <https://www.nhs.uk/conditions/measles/>.

Que faire si vous soupçonnez qu'un patient est atteint de rougeole?

1. Suivre les mesures de PCI.

- S'assurer que le patient porte un masque médical dans la mesure du possible.
- Placer immédiatement le patient dans une chambre individuelle à pression négative, si possible, ou dans une chambre individuelle ou privée dont la porte est fermée.
- Les travailleurs de la santé qui s'occupent du patient doivent avoir des preuves d'immunité contre la rougeole et porter un **masque respiratoire N95, une blouse, des gants et une protection oculaire ayant fait l'objet d'un essai d'ajustement et d'un sceau**.
- Après le départ du patient, s'assurer qu'au moins deux heures se sont écoulées pour permettre le renouvellement de l'air dans la salle d'examen avant de la nettoyer et de la réutiliser.

2. Contacter votre bureau local de santé publique.

- Contacter **immédiatement** votre bureau local de santé publique pour signaler le cas suspect et recevoir d'autres conseils (ne pas attendre la confirmation du laboratoire).

3. Prélever des échantillons pour le dépistage de la rougeole.

- Un **écouvillon nasopharyngé ou de la gorge et un échantillon d'urine** pour la détection virale par PCR sont requis pour le diagnostic. Un échantillon entier de sang ou de sérum pour les tests sérologiques diagnostiques n'est pas requis pendant les périodes de transmission communautaire élevée.
- Remplir le formulaire de demande d'analyse en laboratoire de SPO. Indiquer « Cas suspect de rougeole » comme indication du test.
- Emballer les échantillons prioritaires pour le dépistage de la rougeole séparément des échantillons en vue des tests de routine et inscrire « STAT » sur l'emballage. Entreposer les échantillons à une température de 2 à 8 °C et les expédier au laboratoire de SPO sur des blocs réfrigérants.

4. Conseiller le patient pour réduire au minimum l'exposition à autrui :

- Demander au patient de s'isoler à la maison en attendant des résultats ou jusqu'à ce qu'il ne soit plus contagieux.
- Éviter tout contact avec des personnes vulnérables présentant un risque élevé de complications liées à la rougeole (c.-à-d. nourrissons/enfants, personnes enceintes, personnes immunodéprimées).
- Communiquer avec les établissements de santé avant d'obtenir des soins afin que des précautions puissent être mises en place.

Coordonnées

Laboratoire de Santé publique Ontario

Téléphone : (sans frais) 416-235-6556, Courriel : customerservicecentre@oahpp.ca

Agent de service après les heures normales de travail – Tél. : 416-605-3113

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site publichealthontario.ca/measles.

Les renseignements contenus dans ce document sont à jour en date du mois d'août 2025.